

## RD-CONGO



## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2827 - MERCREDI 1<sup>er</sup> FÉVRIER 2017

Des soldats des Fardc revenant de leurs positions de Munigi, à 10 km de Goma)

## INSÉCURITÉ À L'EST

## Regain d'agression de la RDC par le M23

Depuis quelques jours, les forces loyalistes mènent des opérations militaires appuyées contre le M23 dont les combattants, près d'une trentaine, ont pu trouver refuge au Rwanda où ils ont été appréhendés dans le secteur de Bugeshi, dans le district de Rubavu. Une situation qui énoncerait une attaque imminente de l'ex- rébellion contre la RDC. D'où l'appel du porte-parole du gouvernement Lambert Mende exhortant les États voisins à ne pas servir de base arrière aux ex-combattants M23 et à collaborer efficacement pour faire échec à cette énième tentative de déstabilisation du pays. Ces soupçons d'attaque armée que planifierait le M23 contre la RDC ont été divulgués en premier le 15 janvier par le gouverneur du Nord-Kivu Julien Paluku, qui avait annoncé une attaque généralisée imminente du M23 sur la RDC.

Page 12

## DÉCRISPATION POLITIQUE

## Le maintien de la fermeture des médias proches de l'opposition inquiète



Le siège d'une télévision privée à Kinshasa

Dans un communiqué conjoint publié le week-end dernier, Freedom for journalist et Lawyers of reports ont exprimé leurs préoccupations face au maintien de la mesure de fermeture de certains médias proches de l'opposition et demandent au ministre chargé du secteur de lever la mesure d'une manière collective au lieu d'exiger à chacun des médias concernés de lui écrire individuellement. Pour les deux associations, la décision du ministre des Médias est dilatoire et vise à retarder le processus de décrispation de la situation politique et n'encourage nullement l'essor des médias indépendants en RDC alors qu'elle viole, en outre, le chapitre V de l'Accord global et inclusif. Et d'indiquer que des médias de l'opposition qui émettent encore sont sous la menace de fermeture.

Page 12

## AFFAIRES FONCIÈRES

## Félix Kabange Numbi pour la réduction des conflits fonciers

Félix Kabange Numbi a, au cours d'une récente séance d'échange de vœux avec le personnel de son ministère, réaffirmé son engagement à réduire sensiblement les conflits fonciers sur le territoire national. Il a exhorté les hommes et les femmes œuvrant dans le secteur à travailler en synergie

pour réduire ces types de conflits qui ternissent l'image du ministère. « Il faut éviter des solutions à la va-vite qui donnent raison aux plus offrants », a-t-il indiqué. La falsification des titres, la signature des contrats sur des espaces qui n'existent pas, la duplication des titres, la soustraction des

documents, etc. sont autant des maux qui alimentent des conflits dans les cours et tribunaux, a déclaré Félix Kabange Numbi qui pense qu'il est temps que son ministère soit doté d'une nouvelle loi foncière en remplacement de celle de 1973.

Page 12

## ENRÔLEMENT DES ÉLECTEURS

## Un focus groupe en faveur des femmes albinos

Plus d'une vingtaine de femmes, membres de la Fondation Mwimba Texas ont assisté, le 27 janvier, à un focus groupe organisé par l'ONG internationale Counterpart sur « la femme albinos et l'enrôlement des électeurs ». La séance a été animée par la secrétaire exécutive provinciale de la Céni pour la ville-province de Kinshasa, Anne-Marie Mukwayanzo.

Au cours de cette activité qui s'inscrit dans le cadre du projet Congo demokrasia soutenu par l'Usaid et l'Ukaid, l'oratrice et les participantes ont été édifiées sur certaines ques-



Les participantes au focus groupe

tions liées à l'identification des électeurs en vue de préparer ces opérations attendues prochainement à Kinshasa.

Page 12

## ÉDITORIAL

## Visite

Si'il fallait une preuve que l'Afrique centrale est perçue par les plus hautes autorités de l'église catholique comme l'une des régions du monde auxquelles il convient d'apporter la plus grande attention, la visite qu'effectue cette semaine, à Brazzaville, le chef de la diplomatie vaticane, Monseigneur Pietro Parolin, est là pour l'apporter.

Figurant parmi les plus proches collaborateurs du Pape François le secrétaire d'Etat passera, en effet, quatre longues journées parmi nous afin de fêter le quarantième anniversaire de l'instauration des relations officielles entre la République du Congo et le Saint-Siège. Et demain soir il signera, au siège de l'Acerac qui rassemble les Conférences épiscopales de l'Afrique centrale, un Accord-cadre entre l'Etat congolais et l'Etat du Vatican avant d'être reçu par le président de la République. Preuve, s'il en fallait une, que les deux Etats entendent plus que jamais inscrire leurs relations dans la durée et la confiance.

Alors que l'église catholique vit avec le successeur de Benoit XVI les premiers instants d'une modification en profondeur de sa gouvernance qui permettra aux peuples du tiers-monde de se faire mieux entendre, mieux comprendre au sommet de l'édifice religieux né il y a quelque deux mille ans, la venue chez nous du secrétaire d'Etat du Vatican témoigne de l'attention croissante que Rome porte à notre continent. Longtemps perçue à Rome comme un monde instable que l'Islam, l'Animisme, les églises de réveil rendaient difficile pour la religion catholique l'Afrique, et tout particulièrement l'Afrique au sud du Sahara redevenant l'un des objectifs prioritaires de Rome.

S'il en va ainsi c'est également parce que cette région du monde, qui abrite l'une des plus importantes communautés chrétiennes de la planète, se trouve aujourd'hui menacée par des tensions religieuses qui peuvent à tout instant déboucher sur des tragédies pires que le génocide rwandais. Dans le moment que nous vivons où le pire a été évité de justesse en Centrafrique et en République démocratique du Congo grâce à l'action combinée de l'Eglise et de la plus haute autorité du Congo, de notre Congo, l'on peut être certain que la visite du Cardinal Parolin à Brazzaville permettra de faire progresser le mouvement engagé en faveur de la paix dans cette région du monde.

*Les Dépêches de Brazzaville*

## COOPÉRATION AGRICOLE

## La ville de Ribeauvillé soutient la relance du secteur agropastoral dans le Pool

Présenté mardi au ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo, le projet consiste à renforcer les filières d'élevage bovin et avicole, grâce à un dispositif de formation continue et de structuration de la profession.

A la tête d'une délégation de l'Institut régional de coopération développement (Ircod) et des coopérateurs français, l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, a été reçu le 31 janvier à Brazzaville à ce propos. D'après le diplomate français, il s'agit d'une coopération décentralisée entre la ville Ribeauvillé et le département du Pool, visant à poursuivre les activités de développement et à booster le secteur agricole dans cette partie du Congo.

Cette nouvelle phase de projet de développement agropastoral qui va couvrir la période 2017-2018, est financé majoritairement par le ministère français des Affaires étrangères. D'après le représentant



Le ministre Henri Djombo présidant la séance de travail (DR)

Congo pour l'Ircod, Bruno Cambier, en raison de l'insécurité qui prévaut dans certains districts du Pool, les activités vont d'abord débiter à Ignié et Ngabé.

« Ce choix permet de mener sereinement un travail de prospection et de diagnostic qui va permettre d'ici la fin de l'année de tenir un solide plan d'actions

## Bertrand Cochery plaide pour l'assouplissement de restriction des importations des volailles françaises

L'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, qui conduisait une délégation de coopérateurs français, s'est entretenu le 31 janvier à Brazzaville, avec le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo.

Une occasion qui a permis aux personnalités de faire un point sur le problème lié à l'épidémie de la grippe aviaire qui touche, d'après le diplomate français, quelques départements français, « principalement la région du sud-ouest ». En effet, la semaine dernière l'Etat congolais a pris des mesures pour prévenir le risque de l'épidémie de grippe aviaire qui frappe certains pays européens, dont la France l'un des principaux fournisseurs du Congo en aliments volailles. « La raison pour laquelle je voulais rencontrer le ministre, c'est pour lui expliquer que nous avons besoin de son appui pour faire comprendre notamment à son collègue du commerce qu'il existe un concept de régionalisation qui veut qu'on ne prenne en considération en matière de restriction aux importations que les départements qui sont effectivement touchés par cette épidémie », a plaidé Bertrand Cochery, ajoutant que des mesures sont prises pour faciliter la traçabilité.

adapté aux besoins de la population locale », a indiqué Bruno Cambier, au sortir d'une séance de travail avec le ministre Henri Djombo. En effet, le partenariat entre la ville de Ribeauvillé et le département du Pool est né dès la fin de la guerre civile qu'a connue le Congo (1997-2000). Les premières phases du projet de développement du Pool ayant pris fin en janvier 2017, ont permis de redorer les activités économiques, à travers la reconstitution du tissu productif, du cheptel et du bovin, la sécurité alimentaire et l'appui à l'agriculture familiale. L'Institut de coopération Ircod a été sélectionné comme exécutant des projets définis conjointement par les deux collectivités partenaires. « Le projet a porté sur un espace cohérent sur lequel on pouvait chercher à démultiplier les relations économiques entre acteurs, en mettant en place des circuits courts pour que les producteurs du Pool puissent vendre aux transformateurs locaux qui eux-mêmes vont revendre aux éleveurs du Pool », a rassuré Bruno Cambier.

**Fiacre Kombo**

**LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-**  
Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
**ÉDITION DU SAMEDI :**  
Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Martial Mombongo  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

## TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante : Sylvia Adhass

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Chef de production : François Diatoulou Mayola  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## SECTEUR PRIVÉ

## Les chefs d'entreprise informés sur les activités de l'Api pour 2017

La directrice de l'Agence pour la promotion des investissements (Api), Annick Patricia Mongo, a présenté aux chefs d'entreprise et entrepreneurs congolais le calendrier de son agence pour l'année 2017. Celui-ci est constitué de plusieurs activités importantes pour le développement de l'entreprise.

A partir du 9 février prochain, en effet, l'API organisera une formation de deux ou trois jours à l'intention des chefs d'entreprise notamment sur la manière de nouer des partenariats. Brazzaville accueillera en mars, une quarantaine de chefs d'entreprise sud-africains intéressés au Congo. Une occasion tout indiquée pour les hommes d'affaires congolais de nouer des partenariats avec leurs homologues. Au mois de mai, un forum départemental sera organisé à Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza, avec pour



Annick Patricia Mongo (DR)

objectif de mettre en évidence les potentialités dudit département.

Au plan international, le Congo participera, du 13 au 16 février, à un forum africain sur l'investissement et les finances, qui aura lieu à Nairobi au Kenya. Le Congo prendra également part au forum international de Kinshasa, prévu du 26 au 27 février, avant de se rendre au Maroc où se tiendra, le mois suivant, une rencontre annuelle sur le développement de l'Afrique.

« Nous avons convoqué cette réunion d'information aujourd'hui, parce que l'année dernière, vous nous avez reproché de vous avoir informé un peu en retard. La stratégie de l'Api est de promouvoir l'internationalisation des entreprises congolaises afin de vous permettre d'aller chercher des parts de marché à l'étranger, signer des partenariats, bref, vous aider à bénéficier des investissements directs étrangers qui

arrivent dans notre pays », a indiqué la directrice de l'Api.

« Nous vous invitons à vous inscrire dans nos missions multisectorielles et nos formations, pour qu'ensemble, nous puissions rehausser le niveau de l'entreprise congolaise à l'étranger », a-t-elle ajouté. Opérationnelle depuis 2014, l'Api a pour mission entre autres, de mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière d'investissement à travers les activités de promotion et de facilitation des investissements privés; contribuer à l'amélioration de l'environnement des affaires; concevoir et promouvoir une image de marque de nature à attirer les investisseurs; contribuer à la création et au développement d'un tissu des petites et moyennes entreprises; réaliser des études sur les opportunités d'investissements et enfin constituer et gérer un portefeuille de projets porteurs.

Lopelle Mboussa Gassia

## TIC

La Grande école numérique du Congo congratule les finalistes de la 1<sup>ère</sup> promotion

Une vue partielle des lauréats de la première promotion de la grande école numérique du Congo (adnac)

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie numérique et de la prospective, Benoît Baty, a patronné le 28 janvier à Brazzaville, une cérémonie de remise des diplômes aux étudiants de la première promotion de la Grande école numérique du Congo (Genc).

La formation de ces quarante-deux étudiants en économie numérique et aux technologies du web a duré quatre mois, soit quatre cents heures d'enseignements.

L'objectif de la Genc est de former mille étudiants d'ici la fin de l'année 2017 afin d'apporter sur le marché congolais de l'emploi une main-d'œuvre qualifiée aux TIC, aux métiers du numérique ainsi qu'à l'économie numérique.

Les quarante-deux récipiendaires de cette école, qui forme un référentiel de compétences, sont repartis en trois groupes: le premier est composé de onze étudiants qualifiés pour poursuivre leur formation; le deuxième est composé de quinze finalistes qui bien qu'ayant reçu des certificats sont obligés de parfaire leurs connaissances pédagogiques comme développeurs des applications ainsi que le dernier groupe, soit seize étudiants qui sont aptes

à dispenser des enseignements dans les écoles du web et au niveau de la Grande école numérique du Congo (Genc), basée à Brazzaville et à Pointe-Noire. Rodilavie Dimi Mouandinga et Jansen Koubikani Louboto sont deux étudiants lauréats de cette première promotion de la grande école numérique du Congo. Ils ont respectivement témoigné: « Emue, à l'instant, je remercie le gouvernement pour de telles initiatives dans le pays. Transmettre ces connaissances est un défi pour nous ». A l'étudiant Koubikani Louboto d'ajouter: « Il a fallu que nous travaillions beaucoup pour avoir ces résultats. Nous remercions nos encadreurs qui nous ont appris cinq langages de base pour créer les sites web ».

Pour sa part, intervenant au nom du Premier ministre lors de cette cérémonie, le ministre délégué

auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie numérique et de la prospective, Benoît Baty, a indiqué que « l'insertion des jeunes au monde du numérique constitue un challenge pour le gouvernement afin d'ouvrir de nouvelles perspectives d'emploi à la jeunesse congolaise ».

Il a tout de même ajouté que la réussite de ce projet, piloté par les experts français en partenariat avec ceux du Congo, aidera à l'adéquation formation-emploi.

Rappelons que la Genc développe des partenariats avec plusieurs organisations publiques ou privées dont le syndicat patronal français. C'est ainsi que la première promotion de la Grande école numérique du Congo est parrainée par Pierre Gattaz, président du mouvement des entreprises de France.

Du 17 octobre dernier jusqu'à la date d'aujourd'hui et au titre de son offre de formation de trois mois, la Grande école numérique du Congo a enregistré plus de 700 demandes de formations.

Fortuné Ibara

## PATRIMOINE MONDIAL

## L'inscription d'aires protégées, une bonne opportunité de financement

L'inscription des aires protégées transfrontalières du Bassin du Congo sur la liste du patrimoine mondial augurerait de bonnes perspectives en termes de financement, selon le directeur de la faune et des aires protégées au ministère de l'Economie forestière, Jean Bosco Nganongo.

Pour lui, avec la valeur universelle exceptionnelle que recèlent ces aires protégées transfrontalières, le souhait serait qu'elles soient proposées sur la liste des biens du patrimoine mondial. Le directeur de la faune et des aires protégées fait notamment allusion au parc national d'Odzala-Kokoua du Congo-Brazzaville; au parc de Minkébé au Gabon et à celui du Dja au Cameroun, qui forment ensemble la Tridom. « Ces aires protégées fonctionnent avec l'apport des trois Etats. Mais, chaque Etat gère ses aires protégées dans sa circonscription en fonction de sa législation », explique-t-il.

Les aires protégées transfrontalières inscrites sur la liste du patrimoine mondial bénéficient non seulement des interventions des Etats, mais aussi des financements au niveau mondial. Ce qui améliore leur visibilité en ce qui concerne la gestion des activités et des objectifs, estime Jean Bosco Nganongo. Elles représentent une sorte de niches d'emplois à travers le développement de l'éco-tourisme de vision et de l'éco-tourisme cynégétique. Hormis la Tridom, le Congo partage d'autres aires protégées avec certains pays de la sous-région. Il s'agit, à titre d'exemple, du bi national au niveau de la frontière maritime avec le Gabon, appelé le complexe Mayombi, et du bi national avec la République démocratique du Congo (RDC), notamment le Lac télé au Congo et le Lac Tumba en RDC.

Situé dans le département de la Sangha, au Nord-Ouest du Congo, le parc national de Nouabalé-Ndoki figure sur la liste du patrimoine mon-



Vue d'une forêt du Bassin du Congo (DR)

dial aux côtés des parcs nationaux de Dzanga-Ndoki en République Centrafricaine (RCA) et de Lobéké au Cameroun. Ces parcs forment le Tri-national de la Sangha (TNS).

La forêt congolaise qui couvre près de 65% du territoire national, représente 10% des forêts du Bassin du Congo. Le Congo compte actuellement 16 aires protégées couvrant 13% de la superficie du pays. La législation forestière congolaise prévoit des animaux intégralement protégés, des animaux partiellement protégés et ceux qui ne le sont pas, mais dont la détention est réglementée par des textes.

Christian Brice Elion



**BVMAC**

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC), société anonyme investie d'une mission de service public, à l'effet d'organiser, animer et gérer le Marché Financier de l'Afrique Centrale lance un appel à candidatures au niveau de la sous-région de la CEMAC pour le recrutement de son Directeur Général. Le lieu d'affectation est le siège de la BVMAC à Libreville. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur dossier de candidature constitué d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae adressés au

### MISSIONS

- Assurer la mission d'organisation et d'animation
- Enrichir la cote par la mise en place de nouveaux compartiments.
- Assurer la gestion de la société dans un souci d'efficacité et de rentabilité.
- Développer de nouveaux produits financiers.
- Contribuer au développement du secteur financier de la sous-région.
- Le candidat devra justifier de :
  - Une formation supérieure minimum BAC+5 et/ou MBA (en droit, finance

**Le Président du Conseil d'Administration**  
**Henri-Claude OYIMA**

BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE L'AFRIQUE CENTRALE  
349, Place de l'Indépendance - BP 2165  
Tél.: (+241 01) 77 48 45/764845/9900  
Libreville - GABON

### **AVIS DE RECRUTEMENT DU DIRECTEUR GENERAL**

Président du Conseil d'Administration de la BVMAC au plus tard le 15 février 2017 à l'adresse indiquée ci-dessous :

Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale  
349, Place de l'Indépendance  
BP 2165  
Libreville - Gabon

### PROFIL DU CANDIDAT

- et/ou administration des entreprises);
- Une expérience de dix (10) ans au moins, à un niveau managérial, dans une Bourse, une Société de Bourse ou, dans un département de gestion de titres d'un établissement bancaire, ou au sein de l'organe de gestion, de contrôle ou d'animation d'un marché financier de réputation internationale ;
- Une bonne maîtrise de l'appel public à l'épargne et des transactions sur valeurs mobilières en particulier ;
- Une connaissance du secteur financier de la CEMAC et une parfaite maîtrise de l'anglais seraient des atouts supplémentaires.

# IMPRIMERIE\*DU BASSIN DU CONGO



**LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO**

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317

✉ [imp.bc@adiac-congo.com](mailto:imp.bc@adiac-congo.com)

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo



## GRÂCE PRÉSIDENTIELLE

## Mise en liberté de 26 prisonniers

En application du décret présidentiel datant du 31 décembre 2016, portant remise totale ou partielle de peine, vingt-six prisonniers incarcérés à la Maison d'arrêt de Brazzaville, ont été mis en liberté le 31 janvier, par le Procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville, André Gakala Oko.

Cette grâce présidentielle est accordée à tous les prévenus ou délinquants primaires, détenus dans les différentes prisons du Congo, en exécution d'une peine privative inférieure ou égale à 5 ans, ayant purgé la moitié de celle-ci.

Au total vingt-six prisonniers ont été libérés à la Maison d'arrêt de Brazzaville. Dans les départements, le nombre de prisonniers devant bénéficier de cette grâce présidentielle n'a pas été communiqué. « J'ai été condamné à deux ans de prison, j'ai purgé 18 mois, je suis contente d'avoir bénéficié de cette remise de peine aujourd'hui. Je remercie le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le ministre de la Justice, Pierre Ma-



Un échantillon de prisonniers libérés (photo adiac)

biala, le procureur de la République, André Gakala Oko ainsi que les autorités de la Maison d'arrêt qui nous ont soutenus dans notre peine », a té-

moigné, larmes aux yeux, Annette Boungou Dzomio, une jeune femme qui a recouvré sa liberté.

L'article 2 de ce décret

une peine correctionnelle ».

Le même texte précise à l'article 3 que « Le ministre de la Justice, des

du Congo et communiqué partout où besoin sera ».

Dans son intervention de circonstance, le directeur général de l'administration pénitentiaire, le colonel Jean Blaise Komo qui a assisté à cette libération, a saisi l'occasion pour interpellé la conscience de dix prisonniers, présentés comme échantillon. « Vous aviez bénéficié d'un acte généreux du président de la République. Là où vous êtes, chacun de vous connaît les actes qu'il a posés et qui l'ont conduit ici à la Maison d'arrêt. Le président de la République vous met aujourd'hui en liberté définitive, vous devez donc interioriser cet acte. Le conseil que je me plais de vous prodiguer est de vous insérer dans la société comme une nouvelle femme et un nouvel homme », a-t-il déclaré.

**Firmin Oyé**

présidentiel, lu par le procureur de la République stipule: « une remise gracieuse de la moitié de la peine est accordée à toute personne condamnée à

droits humains et de la promotion des peuples autochtones est chargé de l'exécution du présent décret qui sera enregistré et publié au journal officiel

## PÉTROLE

## Total E&amp;P annonce la consolidation des acquis avec des objectifs plus ambitieux

Le principal producteur de pétrole au Congo, Total E&P Congo, affiche, pour cette année qui coïncide avec la mise en production de Moho Nord, des défis qui se résument en terme d'efficacité et de poursuite de réduction des coûts tout en maintenant son investissement dans le pays, a déclaré son directeur général, Pierre Jessua faisant le bilan et des perspectives 2017.

Au nombre des défis à relever figure sa mobilisation pour la réussite totale du FPU Likouf dont la mise en production est prévue pour fin mars 2017, et dont l'enjeu est de taille pour l'entreprise et la République du Congo, avec en ligne de mire une production attendue d'environ 100.000 barils par jour d'ici fin 2017. « Ce projet a déjà franchi des étapes majeures en 2016 : l'intensification de la campagne de forage des réservoirs Miocènes, l'installation de la TLP (plateforme de forage soutenue par les tendons), le lancement de la campagne de forage du réservoir Albien, l'arrivée du FPU Likouf et sa campagne d'ancrage », a précisé le directeur général.

Outre ce défi jugé majeur, la sécurité et la protection des collaborateurs, l'environnement et le maintien des investissements constituent tout autant des préoccupations de Total E&P Congo.

En effet, bien que marquée par la baisse des coûts du baril du pétrole depuis deux ans, l'industrie pétrolière doit se transformer, estime Pierre Jessua, soulignant par ailleurs que 2017 continuera à être pour la filiale une année de discipline budgétaire. « Le programme de réduction des coûts en cours, ayant affiché son efficacité l'année dernière, va se poursuivre. Cette discipline a permis, entre autres, à la filiale de réaliser de nombreuses actions sociales en 2016 en dépit de la crise », précise-t-il.

Pour 2017, ces actions concernent plus particulièrement des initiatives en matière d'éducation, d'accès aux soins et services de santé, de soutien à l'émergence des PME-PMI performantes et compétitives et à la diversification de l'économie congolaise.

**La Rédaction**



« Citoyens Congolais, en avant ! »

## COMMUNIQUÉ FINAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU BUREAU POLITIQUE DU MAR

du 28 Janvier 2017.

Convoqué par décision n°001-2017/MAR/BP/CAB-P du 23 Janvier 2017, le Bureau Politique du Mouvement Action et Renouveau s'est réuni en session ordinaire ce jour 28 Janvier 2017 à son siège national, sous la direction de son Président Monsieur Roland BOUITI-VIAUDO.

Ouvrant les travaux de la réunion ordinaire, le Président du parti a souhaité la bienvenue aux membres du Bureau politique et à tous les cadres du parti.

Il a saisi l'occasion de l'année nouvelle pour adresser à tous les cadres du parti ses vœux de bonheur, de santé et de réussite.

Poursuivant son propos, Monsieur Roland BOUITI-VIAUDO a rappelé les grandes lignes du message adressé par Son Excellence Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, à la Nation le 31 Décembre 2016.

Monsieur le Président du parti a mis en évidence le caractère particulier de l'année 2017 en ce qu'elle consacre l'organisation des élections législatives, locales et sénatoriales dans notre pays.

Aussi, a-t-il invité le Bureau politique à tout mettre en œuvre pour renforcer l'action du parti.

Examinant les points inscrits à son ordre du jour, le Bureau politique a retenu les grandes lignes de ses activités pour l'année 2017, a noté que la situation socio-économique est caractérisée par une crise financière aiguë et encourage le Gouvernement à poursuivre les efforts de redressement de cette situation.

Le Bureau politique a ensuite examiné la situation politique nationale et internationale.

De la politique nationale, le Bureau politique a, une fois de plus, condamné les actes de rébellion et de terrorisme perpétrés par le Pasteur NTOUMI et ses milices dans le département du Pool, actes qui poussent à l'errance et à la paupérisation des paisibles populations. Le Bureau politique exhorte le Gouvernement à ramener définitivement la paix dans ce département.

S'agissant des élections qui pointent à l'horizon, le Bureau politique appelle à la mobilisation de sa base en vue de reconquérir la majorité parlementaire et soutenir l'action du Gouvernement.

Pour ce faire, les orientations ont été données au Secrétariat général du parti de densifier l'animation des Fédérations.

En ce qui concerne la politique internationale, le Bureau politique s'est réjoui de l'organisation à Brazzaville de la réunion de haut niveau sur la Libye et a adressé ses félicitations au Président Denis SASSOU-N'GUESSO pour la réussite de cette rencontre régionale.

Clôturant les travaux de la réunion ordinaire, le Bureau politique a renouvelé sa confiance à Son Excellence Monsieur le Président de la République et a renouvelé à son endroit les vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite dans sa mission d'Etat.

Commencée à 10h 30mn, la réunion ordinaire du Bureau politique qui s'est déroulée dans une atmosphère de responsabilité, de maturité et de sincérité, a pris fin à 13h 50 mn.

Fait à Pointe-Noire, le 28 Janvier 2017

**Le Bureau politique.**

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Oyo abritera le campus de l'Université privée de Marrakech

Fruit du partenariat entre la Fondation perspectives d'avenir (FPA) et l'Université privée de Marrakech (UPM), la première pierre de cet établissement supérieur considéré comme le « Hub numérique d'excellence et de développement durable » a été posée le 30 janvier à Oyo, à environ 400 km de Brazzaville. La cérémonie a été patronnée par le président de la FPA, Denis Christel Sassou N'Guesso, en présence de plusieurs membres du gouvernement, des diplomates accrédités au Congo ainsi que du président-fondateur de l'UPM, Mohamed Kabbaj.

L'érection du campus de l'Université privée de Marrakech au Congo (UPMC) à Oyo, dans le département de la Cuvette, s'inscrit dans le cadre de la convention signée le 5 février 2016, en marge de l'élévation de Denis Christel Sassou N'Guesso au rang de premier docteur honoris causa par l'UPM. Pour la concrétisation du premier projet de ce partenariat, Perspectives d'avenir a mis à disposition un terrain initial de 9 hectares et l'UPM apporte la totalité du financement nécessaire à la construction du campus. Une fois les travaux confiés à la Campanie africaine de construction terminés, l'université sera gérée par les deux organisations.

## Sept pôles de formation retenus sur le format LMD

L'offre de formation de l'UPMC s'articulera autour de sept pôles d'expertise. Il s'agit notamment d'un pôle tourisme, hôtellerie et art de vivre ; un pôle management et gouvernance ; un pôle ingénierie et innovation ; un pôle santé et sciences biomédicales ; un pôle management du sport, un pôle arts, culture, médias et audiovisuel. Les programmes qui seront enseignés dans ces pôles se feront sur le format LMD (Licence-Master-Doctorat). Selon le président-fondateur de l'UPM, la construction du campus d'Oyo est l'aboutissement d'un projet majeur et structurant. « Je voudrais remercier la FPA et son président visionnaire avec qui nous avançons main dans la main dans un partenariat d'excellence pour la mise en œuvre de l'UPMC. Ils ont su créer à Oyo des conditions favorables à notre implantation et à la création de ce Hub numérique d'excellence et de développement durable », s'est réjoui Mohamed Kabbaj.

D'après lui, les étudiants de l'UPMC bénéficieront de tous les partenariats que la structure-mère a forgés et continue de développer avec des écoles et universités européennes, asiatiques et américaines. « Je vous assure de la totale disponibilité et de l'engagement des équipes de l'UPM, son corps professoral et administratif dans l'accompagnement de ce projet. Nous nous engageons à faire de l'UPMC une université de l'excellence et de la performance, une université dont la communauté des étudiants saura relever les défis pour servir les ambitions de notre continent », a conclu le Marocain.

## Un engagement tenu en si peu de temps

Pour le président de la FPA, le partenariat avec

l'UPM est né de son rêve consistant à donner davantage aux jeunes congolais l'opportunité de se former et de se qualifier pour pouvoir contribuer à leur tour à la construction du pays. Il s'agit, a insisté Denis Christel Sassou N'Guesso, d'un partenariat d'excellence au service de la jeunesse, de l'émergence et du développement durable du Congo, de la sous-région, mais aussi de la co-émergence des Etats africains. « L'évènement qui nous réunit ce matin montre que ce partenariat tient ses promesses en commençant à donner en si peu de temps ses tous premiers fruits. L'engagement d'implanter l'UPM ne date que du 5 février 2016, un an à peine après la signature de notre accord à Marrakech. Nous voici rassembler ici à Oyo pour le lancement de ce vaste projet, dans un monde où passer des engagements aux actes est devenu un véritable défi, il sied de saluer l'exemplarité de cette expérience », a-t-il rappelé, tout en louant la confiance dans cette belle aventure partenariale.

La construction du campus de l'université



d'Oyo symbolisera la pierre angulaire de l'invention de l'université nouvelle au Congo parce qu'elle sera aussi une université de nouvelle génération puisque portée par la forte ambiance d'un ancrage dans la culture du numérique et du développement durable. D'après le député élu d'Oyo, le fait d'être installée aux portes d'une zone économique spéciale, donnera à l'UPMC l'opportunité d'écrire en lettres nouvelles et d'or la nouvelle histoire de l'université au Congo et en Afrique centrale. « J'espère que l'implantation de cette université à Oyo contribuera à redynamiser le projet de la



zone économique spéciale dont les centres d'enseignement supérieur et de recherche sont une des composantes et deviendront sans doute un catalyseur du développement de cette localité », a-t-il souhaité, se félicitant de la qualité des relations entre la FPA et ces partenaires privés marocains ainsi qu'avec les autorités de ce

bourse Perspectives d'avenir et celle dite « Facilité », négociée auprès de certains partenaires étrangers. Ainsi, grâce à ce programme, 115 jeunes congolais étudient à l'étranger dans des centres d'enseignements supérieurs, dont l'UPM.

## Renforcer la coopération sud-sud

Le chargé d'affaires par intérim de l'ambassade du Royaume du Maroc au Congo, s'est félicité, de son côté, de l'excellence des relations qui existent entre son pays et le Congo dans les domaines politiques, culturelles et économiques. Ahardane Boutahar est également revenu sur le soutien de la République du Congo à la réintégration du Royaume à l'Union africaine dernièrement. « Chaque année, le Royaume reçoit un nombre considérable d'étudiants congolais dans ses universités, instituts supérieurs et centres de formation au niveau institutionnel, étatique et privé. Le Maroc est disposé à partager son expertise avec la République du Congo dans le cadre de la coopération sud-sud », a indiqué Ahardane Boutahar.

Présidant la cérémonie, le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, a rappelé que le succès dans le projet de formation, de qualification, s'appuiera sur l'enseignement public et privé. Il a, par ailleurs, salué les options et les profils choisis pour l'UPMC et a marqué sa disponibilité totale quant à accompagner ce projet. « Cette disponibilité consiste à accorder des autorisations visant à vous accompagner, à choisir, à construire et à élaborer les programmes, les filières, les cursus ainsi qu'à vous aider à mettre en place le partenariat indispensable entre l'université publique et université privée », a-t-il assuré.

Rappelons que la cérémonie de pose de la pierre de construction de l'UPMC à Oyo s'est déroulée en présence de plusieurs invités dont les ministres Thierry Lézyng Mougalla de la Communication, Hellot Matson Mampouya de la Recherche scientifique, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes de l'Enseignement technique, Inès Nefer Bertille Ingani de la Promotion de la femme, Benoît Baty en charge de l'Economie numérique et Charles Nganfouomo en charge de la Décentralisation. On a noté également la présence de plusieurs diplomates accrédités et la représentante de l'Unesco au Congo.



**SANTÉ PUBLIQUE**

# L'enquête pour l'élaboration des comptes nationaux de santé est lancée

L'opération qui vise, entre autres, à retracer les flux financiers en matière de santé pour faciliter l'élaboration des politiques sanitaires et aider à la prise de décisions dans le domaine, a été lancée le 31 janvier à Brazzaville, par la ministre de la Santé et de la Population, Jacqueline Lydia Mikolo.

Les comptes nationaux de santé sont un outil permettant d'évaluer, entre autres, les proportions de prise en charge des dépenses dans le domaine sanitaire, de déterminer les tendances, les dépenses du pays en matière de santé et de décrire les flux des fonds à travers tout le système sanitaire. « (...) Les centres de santé, les hôpitaux et autres formations sanitaires pratiquent les recouvrements des coûts depuis de nombreuses années. Les fonds générés localement sont destinés à soutenir le fonctionnement des structures sanitaires. A ce jour, ni l'importance de ces contributions au financement de la santé, ni leurs incidences sur le fonctionnement de ces structures et l'accès aux soins et services de santé ne sont effectivement

documentés faute de données. Il en est de même pour la contribution du secteur privé au financement de la santé », a fait savoir Jacqueline Lydia Mikolo.

La ministre de la Santé et de la Population a, par ailleurs, expliqué qu'aucune relation n'est formellement établie entre les ressources financières effectivement consommées, les services fournis et les résultats obtenus grâce à la consommation de ces ressources financières. L'enquête lancée pour la collecte des données concerne les années: 2011; 2012; 2013; 2014 et 2015. Plusieurs entités prendront part au processus, notamment l'Organisation mondiale de la Santé, le Fonds des Nations unies pour la population et bien d'autres Agences des Nations



La ministre de la Santé remettant un échantillon du questionnaire de l'enquête au représentant de la Banque mondiale./Crédit photo Adiac

unies du secteur sanitaire, les Organisations non-gouvernementales nationales et internationales intervenant dans le secteur de santé. La collecte des données se fera sur toute l'étendue du territoire national. A la fin du processus, un atelier de validation des résultats sera réalisé. À en croire, Jacqueline Lydia Mikolo, l'élaboration des comptes nationaux de santé est faite pour

la première fois en 2009 et 2010. Les résultats rapportés ont montré qu'au Congo, les dépenses de santé sont principalement supportées par l'Etat et les ménages. En 2010, le financement de l'Etat était chiffré à 58%, alors que la part supportée par les ménages était de 39%. Cela signifie que chaque ménage congolais dépensait environ 12.600 FCFA par année et

l'Etat en dépensait 1900 par an et par habitant pour le système de santé de l'époque. Les comptes nationaux de santé de ces deux années-là ont également montré qu'environ 2/3 des subventions de fonctionnement étaient octroyées aux hôpitaux généraux et peu de ressources étaient allouées aux formations sanitaires de base notamment les centres de santé intégrés.

**Rominique Nerplat Makaya**

4 VOLS PAR JOUR  
 À PARTIR DE 34 000 Francs HT

Le chemin le plus rapide entre

# POINTE-NOIRE et BRAZZAVILLE a

désormais un nom :



## EquaFlight

SÉCURITÉ

CONFORT

EFFICACITÉ

06 945 70 04 

www.equafly.com 



VATICAN-CONGO

# Le secrétaire d'Etat du Vatican attendu à Brazzaville



**Le Cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'Etat du Vatican, est attendu à Brazzaville ce 1<sup>er</sup> février pour un séjour de quatre jours dans le cadre de la célébration du 40<sup>eme</sup> anniversaire des relations diplomatiques entre la République du Congo et le Saint-Siège.**

« À cette occasion, il signera l'Accord-cadre entre l'Etat congolais et l'Etat du Vatican », indique une source proche de l'Archevêché de Brazzaville, précisant que le texte sera paraphé le jour suivant après l'arrivée de l'émis-saire du pape à Brazzaville. Son calendrier confirmé par le Nonce apostolique au Congo (représentant du pape), Francisco Escalante Molina, prévoit également qu'il sera reçu par le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, et rencontrera le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso et le Premier ministre Clément Mouamba. Il est prévu aussi la visite de quelques structures de l'Église catholique, une ren-

contre avec les évêques et une messe solennelle en la Basilique Sainte-Anne avant son retour.

« Selon les recomman-

qu'il dirige. « En ce qui concerne l'Eucharistie du samedi 4 février 2017, j'en appelle à la mobilisation de tout le peuple de Dieu, notamment des membres des mouvements d'apostolat qui devront être vêtus de leurs tenues

**« L'Archidiocèse de Brazzaville est honoré par l'accueil de cette autorité de l'Eglise universelle, j'insiste pour que nous lui réservions un séjour digne et agréable »**

dations de la Conférence épiscopale du Congo, je demande à tous les curés et responsables de paroisses, de préparer spirituellement cet événement... », écrit Mgr Anatole Milandou, Archevêque de Brazzaville, dans une circulaire à l'attention des curés et aux communautés paroissiales et religieuses de l'Archidiocèse

respectives », a-t-il lancé. L'Archevêque a, par ailleurs, appelé à veiller à la réussite de cette visite. « Puisque notre Archidiocèse de Brazzaville est honoré par l'accueil de cette autorité de l'Eglise universelle, j'insiste pour que nous lui réservions un séjour digne et agréable », conclut le prélat.

**Nestor N'Gampoula**

**BRAZZA**  
Actualité-Economie-Politique  
**Express**

**VISION 4**

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

**24H/24**

**Canal 304**  
**DU BOUQUET CANAL +**

**Situé a l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)**  
**CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49**

## AFRIQUE ECONOMIE

## Lancement d'un fonds d'investissement franco-africain ciblant les PME

Impulsé conjointement par Bpifrance et AfricInvest et souscrit par un consortium d'investisseurs africains et français de premier plan, le Fonds d'investissement Franco-Africain (FFA) a été lancé le 30 janvier.

Ce Fonds d'investissement a pour objectif d'accélérer la croissance des Petites et Moyennes Entreprises innovantes africaines et françaises, ayant des projets de développement sur les deux continents. Le fonds investira en priorité dans des PME à fort potentiel. Au-delà d'un apport en capital, AfricInvest accompagnera les entreprises françaises dans leur développement en Afrique et, inversement, les entreprises Africaines dans leur stratégie de croissance en France et en Europe.

Bpifrance a investi 23 millions d'euros dans ce fonds franco-africain, doté au départ de 77 millions d'euros. Il sera géré par AfricInvest, qui travaille sur le continent depuis 22 ans. AfricInvest, apportera aux PME financées, son réseau, son expérience et l'expertise de ses équipes en France et en Afrique pour en accélérer la croissance, et leur faciliter l'accès à de nouveaux marchés en favorisant les partenariats commerciaux, industriels, technologiques et/ou financiers pertinents.

Au-delà des performances financières, une attention particulière sera portée sur l'impact positif de ses investissements en termes de gouvernance, de transparence,

de création d'emplois stables et de respect des valeurs sociales et environnementales. Pour Benjamin Paternot, directeur exécutif des investissements de Fonds : « *Le cœur de stratégie du Fonds franco-africain, premier fonds cross-border entre l'Afrique et la France, repose sur la capacité d'AfricInvest à accélérer la croissance des sociétés françaises en Afrique, et attirer les entreprises africaines sur le marché français. La qualité de l'expérience d'AfricInvest, au travers d'une équipe multiculturelle basée en France et sur le continent Africain, ainsi que le potentiel de développement du continent ont convaincu des partenaires privés, français et africains, de grande qualité* ».

Le Fondateur du groupe AfricInvest Aziz Mebarek estime que : « *AfricInvest mettra au service des ambitions du Fonds Franco-Africain, l'expertise de ses équipes multiculturelles et pluridisciplinaires et apportera aux entrepreneurs français et africains un accompagnement de haut niveau pour pousser leurs projets au-delà des frontières des deux continents* ».

AfricInvest est présent en France et dans 25 pays africains, dont le Maroc où il a ouvert un de ses sept bureaux régionaux.

La banque d'investissement française finance déjà une dizaine de fonds locaux sur ce continent, notamment au Maroc et en Tunisie, mais aussi en Afrique sub-saharienne.

Yvette Reine Nzaba

## SIDA

## Les séropositifs ont davantage de risques de développer un diabète, selon une étude

Les auteurs de cette analyse publiée mardi dans la revue médicale britannique *BMJ Open Diabetes Research and Care*, révèlent que les personnes séropositives sont davantage susceptibles de développer un diabète, y compris en l'absence de facteurs de risque comme l'obésité.

L'étude s'est basée sur un échantillon représentatif de 8.600 personnes traitées aux États-Unis pour le VIH en 2009 et 2010. Elle signale que 10,3% des personnes concernées étaient atteintes de diabète. Il s'agissait notamment de diabète de type 2, le plus courant, pour plus de la moitié (52%) d'entre eux, de type 1 pour 4% et de type non déterminé pour 44%. Et à partir d'une autre analyse d'un autre groupe représentatif, l'étude ajoute que dans la population adulte des États-Unis en général, la proportion de diabétiques n'est que de 8,3%. « *Parmi le groupe de séropositifs, la fréquence du diabète augmentait avec l'âge, l'obésité, et l'ancienneté du diagnostic de VIH* », soulignent les chercheurs.

Mais même en écartant ces facteurs, ainsi que d'autres possibles facteurs de confusion (sexe, appartenance ethnique, niveau d'éducation et de revenu ou encore taux d'infection par l'hépatite C), la proportion de diabétiques est 3,8% plus élevée dans le groupe de séropositifs analysés que dans la population générale, ajoutent-ils.

Ces chercheurs basés à Atlanta, au Sud des États-Unis estiment que depuis l'apparition

de traitements efficaces contre le VIH, les personnes infectées vivent suffisamment longtemps pour être touchées par d'autres maladies telles que les affections cardiovasculaires et le diabète.

S'agissant du lien entre VIH et diabète, ils ont rappelé que cette question avait déjà été évoquée mais reste très contestée, sans avancer d'explication pour cette fréquence plus élevée du diabète chez les séropositifs. Des recherches supplémentaires permettront de décider si l'infection par le VIH doit désormais figurer parmi les facteurs de risque du diabète et d'adapter en conséquence le suivi de cette population, espèrent les chercheurs.

Rappelons qu'en 2015, une enquête menée en France par l'Observatoire Santé Info Solidarité avait mis en évidence un « vieillissement accéléré » des personnes séropositives. Elle indiquait que ces personnes sont touchées plus fréquemment et plus tôt par des maladies chroniques telles que le diabète, l'hypertension et les maladies cardiovasculaires. C'est d'ailleurs ce qu'avait confirmé le Pr Gilles Pialoux, spécialiste du Sida de Hôpital Tenon, à Paris. « *Cette sénescence accélérée est liée à plusieurs facteurs : traitements qui avaient été administrés, un effet probablement direct du virus lui-même et surtout une inflammation chronique délétère pour les cellules et qui entraîne un vieillissement du cerveau, des reins, du foie* », avait-il expliqué.

Nestor N'Gampoula

**BUROTOP IRIS**

**TELEFUNKEN**

Le Géant allemand des téléviseurs



LED 32" HD: **159 000 Fcfa**

LED 40" FULL HD SMART: **299 000 Fcfa**

LED 48" FULL HD SMART: **399 000 Fcfa**

LED 55" FULL HD SMART: **549 000 Fcfa**

LED 65" FULL HD SMART: **999 000 Fcfa**

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60  
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

**airtel**

LE RESEAU DES SMARTPHONES

**APPELE LA RDC AU TARIF LOCAL**

Et encore moins cher vers Airtel RDC



AG Partener

**LIVRE**

**Ramsès Bongolo publie « A propos du snoprac »**

**Paru aux éditions Alliance kongo et le forum des gens de lettres, le livre de Ramsès Bongolo défend le snoprac, un style qui n'obéit pas aux recommandations académiques classiques. Ce style a été créé par l'écrivain congolais Benoit Moundélé Ngollo. La cérémonie de présentation et de dédicaces a eu lieu, le 27 janvier à Brazzaville.**

Dans ce roman de 284 pages, le premier pionnier de l'écrivain Benoit Moundélé Ngollo apporte les éléments qui expliquent ce style. Le snoprac est un style propre à Benoit Moundélé Ngollo, qui n'obéit pas aux recommandations académiques classiques. Celui-ci a fait couler beaucoup d'encre et de salive dans le monde littéraire congolais. Ramsès Bongolo s'est inspiré de ce style exceptionnel pour écrire « A propos de snoprac ».

Pour lui, le snoprac n'est pas une bizarrerie contrairement aux médisances ou aux mauvaises langues ou ceux qui jugent sans avoir le temps de lire. « *Le snoprac n'est pas du pur délire mais, une écriture cohérente disposée de façon particulière ou selon un code créé un bon matin par Benoit Moundélé Ngollo. Le snoprac au-delà de ce que nous pensons est un style, une forme artistique qu'il faut aider à mettre en valeur ; cela fait partie du patrimoine culturel congolais, il est grand temps que nous au Congo, nous puissions mettre ce style en valeur, si on l'exploite le Congo ira de l'avant* », explique l'auteur.

Le snoprac n'a pas de limite, poursuit l'auteur. Il se consomme aisément comme de l'eau, on peut l'utiliser dans tous les genres littéraires sans exception. Toutefois le

snoprac n'est ni une nouvelle, ni un roman, ni un essai, une poésie ; fable, conte, pièce de théâtre ; critique. Il n'a pas de couleur fixe ; il est hybride.

« *Notre but est de montrer aux gens comment fonctionne le Snoprac. Beaucoup des critiques lit-*



*éraires sont venus pour parler du Snoprac. Mais comment il fonctionne ? Il est comme une horloge, il fallait donc aider les gens à comprendre comment écrire dans le snoprac* », a martelé Ramsès Bongolo.

L'univers du snoprac, dit-il, a deux parties : la première snopraccusation ou esquisse snopraticque comparative. Cette partie n'est pas snopracuée, tandis que la deuxième est le snopraxtexte et ses multiples

facettes. Cette deuxième partie est snopracuée et permet à aider le lecteur ou l'étudiant à pouvoir faire du Snoprac. Dans la deuxième partie du snoprac car il nous permet d'aller dans les différents genres littéraires à travers le snopraxtexte. Lorsque le snopraxtexte en prose bascule vers le snoprac, il n'est plus le texte en prose, il devient un snopraxtexte.

Du snoprac sont nés des verbes, mots et de néologismes officiels ci-après : snopraci ; Snopracuée, non snopracuée ; snopracueur ; snopracmarqué ; snopracgravé ; snopracfacturé ; snopraccentré ; snopraespacé ; snopraponctué ; snoprarythmé ; snopradevalé ; snopracgravir ; snopracaccusation ; snopracfacturation ; snoprasouligné ; snopramodelé ; snopracompté ; snopratique ; antisnopratique ; etc.

L'initiateur de ce style, Benoit Moundélé Ngollo, s'est dit fier de son premier pionnier. « *Enfin Ramsès Bongolo vint après tant des spécialistes pour nous éclairer un peu plus sur le snoprac avec l'originalité, la spécificité et la particularité qui caractérise ce mot, autrement dit ce style* », a-t-il indiqué.

Ramsès Bongolo est un romancier, poète, essayiste, dramaturge et critique littéraire congolais. Il est l'auteur de plusieurs publications, dont : Les Fils du serpent royal, le conte de fontainebleau ; la danse du patriote ; la saga des rois d'Asgard ; les Caprices de Mona Lisa ; le rastaquouère ; Atlantide, le paradis perdu ; les sorciers de l'île Tibau 2 et 3.

Rosalie Bindika

**FOOTBALL**

**Dominique Malonga terminera la saison à Elche**



Comme l'annonce le site italien Alfredopedulla.com, Dominique Malonga s'est engagé en faveur des Espagnols d'Elche (crédits photo alfredopedulla.com)

Après s'être soumis à la traditionnelle visite médicale ce dimanche, Dominique Malonga a signé un bail de six mois en faveur des Espagnols d'Elche, 12<sup>e</sup> de Segunda Division (2<sup>e</sup> échelon espagnol).

Après une première partie de saison blanche à Pro Vercelli, l'attaquant de 28 ans a résilié le contrat qui le liait jusqu'en juin 2018 au club piémontais pour s'engager avec Elche.

Depuis son arrivée en janvier 2016, Malonga a joué 16 matchs de Série B pour 3 buts et 1 passe décisive entre janvier et juin 2016. Depuis, en conflit avec sa direction, il était systématiquement écarté du groupe. Un bilan médiocre pour l'ancien Monégasque qui avait quitté, à la surprise générale, l'Ecosse et Hibernian en janvier 2016, où son rendement était autrement satisfaisant : 22 buts et 7 passes décisives en 54 matchs joués.

Avant l'Ecosse, le natif de Chatenay-Malabry avait roulé sa bosse en Italie (Torino, Foggia, Cesena et Vicenza) avant de faire un crochet Murcie, en Segunda B.

S'il n'avait pas vraiment affolé les compteurs (5 buts et 1 passe décisive en 29 matchs), il avait connu les demi-finales des play-offs (élimination face à Cordoba). Puis avait rejoint le FC Hibernian à l'été 2014.

À Elche, l'international congolais ne sera pas dépaycé, puisque 60 kilomètres séparent Elche et Murcie.

Camille Delourme

**NÉCROLOGIE**

Les enfants Olabouré et Ganfééré ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur grand-mère Mme Onda Marie, survenu le samedi 28 janvier 2017 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au, n°25, rue Manianga à Talangai. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Juste Péya, agent des Dépêches de Brazzaville, Roger Ebaka, Joshy Malonga, Mana Cardorelle et Sylvie Ebaka ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur soeur Nelvie Chanelle Koka, ancienne élève à l'école Henri Dzouma (Croix rouge), décès survenu le 26 janvier 2017 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au 23 bis, rue Bomitaba, Poto-Poto 2 (arrêt marché Mougali) La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



**IN MEMORIAM**

Le 1<sup>er</sup> février 2016- 1<sup>er</sup> février 2017 Une année déjà, de douleur et de souvenir d'un être cher appelé à Dieu : Arlette Carole Ombandza née Okouo. Patrick Ludovic Ombandza, ses enfants et famille ne l'oublieront jamais, en cette date commémorative, ils prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle. Que son âme repose en paix.



- M. SAMBA Zacharie et famille,
- M. Emile MABOUNGOU et famille,
- Mme SAMBA Georgine, née Malanda et famille
- Les enfants SAMBA Albert (Christian, Pichou, Nelly, Gladys, Minu et Djo)



• Mme MATOKO Christine et famille, Ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, époux et père, SAMBA Albert, ancien Maire de l'Arrondissement 7 Mfilou. Décès survenu le lundi 30 janvier 2017 à Lille en France.

La veillée se tient à son domicile sis C3-71 OCH de la Glacière Baongo La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



Les familles Épélé et Mitsoni ont la profonde douleur d'annoncer aux ressortissants des villages Botouali et Youmba près de Loukolela, amis et connaissances, le décès du colonel à la retraite Jean Louis Epélé, survenu le 30 janvier dernier à Pointe-Noire. «A Dieu nous sommes à Lui nous retournons Puisse le Tout Puissant recevoir en Sa Sainte Miséricorde l'âme du défunt »

## ENRÔLEMENT DES ÉLECTEURS

## Un focus groupe en faveur des femmes albinos

**La séance organisée par l'ONG internationale Counterpart et animée par la secrétaire exécutive provinciale de la Céni pour la ville-province de Kinshasa a permis de cerner toutes les questions liées à l'identification des électeurs en vue de préparer ces opérations attendues à Kinshasa.**

Plus d'une vingtaine de femmes, membres de la Fondation Mwimba Texas (FMT), ont assisté, le 27 janvier, à un focus groupe organisé par l'ONG internationale Counterpart sur « La femme albinos et l'enrôlement des électeurs ». La séance a été animée par la secrétaire exécutive provinciale de la Céni pour la ville-province de Kinshasa, Anne-Marie Mukwayanzo.

Au cours de cette activité, qui s'inscrit dans le cadre du projet Congo demokrasia soutenu par l'Usaid et l'Ukaid, l'oratrice et les participantes ont tenté de répondre à certaines questions sur l'enrôlement des électeurs. Il s'est agi notamment des raisons qui justifient la révision du fichier électoral, ce qui en est de l'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs, l'importance de l'enrôlement des électeurs en ce moment précis, des conditions à remplir pour s'inscrire sur la liste des électeurs, des personnes non habilitées à être inscrites sur la liste des électeurs, les pièces à présenter au centre d'inscription, où se faire enrôler, etc.

## Éclairer la lanterne des participants

Cette séance modérée par la chargée de l'éducation civique de Counterpart international, Lydie Kapinga, a permis aux participantes encadrées par l'ONG de cette fondation, le catcheur albinos Alphonse Mwimba Makiese Texas, d'acquérir des connaissances sur l'enrôlement et de poser leurs problèmes à l'oratrice, Mme Anne-Marie Mukwayanzo. Pour l'assimilation de ces notions,

la secrétaire exécutive provinciale de la Céni pour la ville-province de Kinshasa a usé la méthode participative en vue d'obtenir l'implication de toutes ces femmes albinos à la séance.

Après avoir développé ces nombreuses questions autour de l'enrôlement et de l'inscription des électeurs, les participantes ont été appelées à relever les défis ou les problèmes prévisibles, d'abord en tant que femmes et en tant qu'albinos. Le manque de temps parce qu'en tant que femmes, on a d'autres obligations à remplir ; l'exposition aux rayons du soleil, qui sont l'ennemi numéro 1 des albinos par qu'ils causent le cancer de la peau, maladie qui ravage les albinos ; la discrimination et le complexe, le problème de vision, etc. ont été les principaux défis relevés.

Pour rassurer les participantes de la prise en compte de leurs problèmes dont certains ont déjà trouvé des solutions au niveau de la centrale électorale, la secrétaire exécutive provinciale de la Céni pour la ville-province de Kinshasa a rappelé aux participantes que les opérations d'enrôlement, contrairement au vote, prennent plus de temps, près de trois mois. Ce temps, a-t-elle noté, balaie presque tous les problèmes relevés. Mais Anne-Marie Mukwayanzo a également relevé la volonté du président de la Céni pour faciliter la tâche aux femmes, notamment en les privilégiant les journées de dimanche et de créer, lors de ces opérations, deux rangées en vue de leur permettre de ne pas traîner dans les sites d'enrôlement.

L'oratrice a également promis de mener un plaidoyer en vue de privilégier, dans les files d'attente, les personnes âgées, les albinos, les femmes enceintes et celles ayant des bébés. Elle a également rassuré de sensibiliser contre la discrimination et la stigmatisation ainsi que le complexe dont pouvaient souffrir les albinos.

Lucien Dianzenza

## DÉCRISPATION DE LA SITUATION POLITIQUE

## FFJ et LR inquiets du maintien de la fermeture des médias proches de l'opposition

**Les deux organisations de défense de la liberté de la presse attendent du ministre des Médias la levée de la mesure de suspension frappant ces médias par une lettre commune plutôt que d'exiger à chacun d'adresser une lettre individuelle.**

Dans un communiqué conjoint du week-end, Freedom for journalist (FFJ) et Lawyers of reports (LR) ont exprimé leurs préoccupations face au maintien de la mesure de fermeture de certains médias proches de l'opposition et demandant au ministre chargé de ce secteur de lever cette mesure d'une manière collective au lieu d'exiger à chacun de ces médias de lui écrire individuellement. « Cette décision du ministre des Médias est dilatoire et vise à retarder le processus de décrispation de la situation politique et n'encourage nullement l'essor des médias indépendants alors qu'elle viole, en outre, le chapitre V de l'accord global et inclusif », ont indiqué ces deux organisations de défense de la liberté de la presse.

FFJ et LR ont, en effet, rappelé que le ministre des Médias, Lambert Mende, demande à tout média concerné de le saisir par une demande individuelle. Alors que l'accord politique global et inclusif signé le 31 décembre 2016 dispose, à son chapitre V relatif à la dé-

crispation, que « le ministre ayant en charge les médias veillera à rétablir dans les 15 jours qui suivent la signature du présent accord, le signal des entreprises audiovisuelles fermées... ».

À en croire les deux organisations, en janvier 2016, Mapendo et Nyota, deux médias, propriétés de Moïse Katumbi, ont été fermés. Jua Lubumbashi Télévision a été aussi fermé à cause de son appartenance à Jean-Claude Muyambo, un autre membre de l'opposition incarcéré à la prison centrale de Makala. Trois autres médias appartenant aux opposants fermés sont notamment Radio Liberté Beni, station émettant à Beni, dans l'est de la RDC, fermée depuis mi-novembre 2014, une propriété de Jean-Pierre Bemba, président du Mouvement de Libération du Congo, Radio Lisanga Télévision (RLTV), de Roger Lumbala, revenu au pays après un long exil, et Radio Owoto, chaîne émettant à Lodja, capitale de la province de Sankuru, appartenant à Christophe Lutundula, a été fermée le 17 septembre 2015.

FFJ et LR ont prévenu que des médias de l'opposition qui émettent encore, Canal numérique télévision (CNTV), Canal Congo Télévision (CCTV), l'un des médias de Jean-Pierre Bemba, sont sous la menace de fermeture.

L.D.

## AFFAIRES FONCIÈRES

## Félix Kabange Numbi pour la réduction des conflits fonciers

Au cours d'une cérémonie d'échange de vœux à León Hôtel avec les cadres et agents de son ministère et les membres de son cabinet, le ministre des Affaires foncières, Félix Kabange Numbi, s'est engagé durant son mandat, si court soit-il, à la tête de ce ministère, à réduire sensiblement les conflits fonciers. « Le ministère des Affaires foncières ne doit pas être un ministère des conflits. Chacun d'entre nous doit militer pour réduire des conflits fonciers qui ternissent l'image de notre ministère », a-t-il fait savoir tout en ajoutant que la falsification des titres, la signature des contrats sur des espaces qui n'existent pas, la duplication des titres, la soustraction des documents, etc., sont autant des maux qui alimentent des conflits dans les cours et tribunaux.

Mais pour relever ce défi dans la réduction des conflits fonciers, Félix Kabange Numbi a besoin de l'implication de tout le monde : « Je ne suis pas venu transformer et changer ce ministère. Seul, je ne saurais pas. Je le ferai avec tout le monde. Travaillons

donc ensemble pour la résolution des conflits ». Nous devons, poursuit-il, « travailler pour atteindre l'objectif zéro conflit foncier. Cela est possible avec la volonté et l'implication de tous ». Le ministre des Affaires foncières a appelé les agents et cadres de son ministère à travailler pour l'intérêt du peuple. « Il faut éviter de solutions à la va-vite qui donnent raison aux plus offrants. Il est important de mettre tout le monde autour d'une table pour trouver une solution qui va conforter toutes les parties en conflits », a déclaré Félix Kabange Numbi qui pense qu'il est temps que ce ministère soit doté d'une nouvelle loi foncière en remplacement de celle qui date de 1973. Cette loi a des lacunes et devra être changée. Auparavant, le secrétaire général du ministère des Affaires foncières a brossé un tableau sombre de ce ministère rongé par des maux qui empêchent non seulement le bon déroulement du travail mais aussi la mobilisation des ressources.

Aline Nzuzi

## INSÉCURITÉ À L'EST

## Regain d'agression de la RDC par le M23

**Depuis quelques jours, les Fardc mènent des opérations contre ce mouvement armé dont les combattants, près d'une trentaine, ont pu trouver refuge au Rwanda.**

Un regain d'insécurité s'observe depuis quelque temps à l'est du pays où l'on signale une certaine régénérescence du Mouvement du 23 Mars (M23) qui renouerait avec ses activités déstabilisatrices de la RDC. Pas plus tard que le 30 janvier, il a été fait état de l'arrestation par l'armée rwandaise d'une trentaine des combattants de l'ex-rébellion du M23.

Ces derniers fuyaient une offensive des Fardc lancée contre eux. Depuis quelques jours, en effet, les forces loyalistes mènent des opérations contre le M23 dont les membres, une trentaine, ont pu trouver refuge au Rwanda où ils ont été appréhendés dans le secteur de Bugeshi, dans le district de Rubavu.

Cette nouvelle a réjoui les autorités congolaises et confirme les révélations sur la présence des combattants de l'ancienne rébellion du M23 au Rwanda et en Ouganda. On se souvient que, déjà, le 18 janvier, Kinshasa avait fait état d'une incursion d'environ 200 ex-rebelles du M23 venus

d'Ouganda dans une localité de l'est de la RDC. Le gouvernement ougandais avait admis avoir perdu la trace de 40 ex-rebelles du M23 cantonnés sur son territoire et annoncé l'arrestation de 101 autres qui tentaient de rejoindre la RDC.

Toute cette situation est révélatrice d'une attaque imminente que planifierait le M23, se convainquant les autorités congolaises qui attirent déjà la sonnette d'alarme en prévenant les États voisins censés collaborer efficacement pour faire échec à cette énième tentative de déstabilisation de la RDC. Sans ambages, le porte-parole du gouvernement Lambert Mende a demandé « aux pays voisins » de ne pas servir de « base arrière » à ces ex-combattants M23 dans leur entreprise. « Le seul soutien que nous demandons à nos voisins, c'est de pas permettre que leur territoire soit utilisé par des éléments qui déstabilisent la RDC, que leurs pays ne soient pas une base arrière pour l'agression de notre pays », a-t-il déclaré tout en se félicitant de l'arrestation des fugitifs du M23 par l'armée rwandaise.

Notons que ces soupçons d'attaque armée que planifierait le M23 contre la RDC ont été divulgués en premier le 15 janvier

par le gouverneur du Nord-Kivu Julien Paluku, qui avait annoncé une attaque généralisée imminente sur la RDC signée M23. Entre-temps, l'écrasement de deux hélicoptères des Fardc, de fabrication russe, lors d'une opération contre une position du M23 signalée à quelques kilomètres de la frontière rwandaise dans le territoire de Rutshuru, n'est pas de bon augure. « Nous avons retrouvé quelques membres d'équipage victimes de ce crash, ils sont en train d'être débriefés. D'autres sont recherchés. L'état-major n'a pas encore présenté un rapport définitif. Il est donc difficile que je vous donne des détails », s'est contenté de dire Lambert Mende refusant d'établir, à ce stade, un quelconque lien avec le M23. Quoiqu'il en soit, ce nouveau foyer de tension doit impérativement être éteint au risque de dégénérer. Pour rappel, le M23 est un ancien groupe rebelle à dominante tutsi ayant fui la RDC après avoir été défait fin 2013 par l'armée congolaise, à l'issue de dix-huit mois de guérilla au Nord-Kivu (est de la RDC). Des centaines de ces combattants ont alors fui vers l'Ouganda et le Rwanda, où ils ont été cantonnés.

Alain Diasso

## MARCHÉS PUBLICS

# Les entreprises ponténégrines formées à soumissionner aux appels d'offres

«Comment répondre aux appels d'offres» est le thème de l'atelier qui réunit du 31 janvier au 1<sup>er</sup> février les représentants des entreprises privées de Pointe-Noire sur l'initiative de la Chambre consulaire.

Animé par les responsables de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP), cet atelier vise à donner les outils nécessaires aux entrepreneurs de la place afin qu'ils puissent soumissionner, le cas échéant, à la commande publique. «L'accès aux marchés des entreprises privées à la commande publique s'est toujours posé. C'est pourquoi nous avons initié cet atelier qui est une réponse à l'appel d'offres. C'est un moment de partage de bonnes pratiques», a dit Sylvestre Didier Mavouenzela, président de la Chambre consulaire de Pointe-Noire à l'ouverture de l'atelier.

Pour David Martin Obami, directeur général de l'ARMP, «la commande publique reçue des maîtres d'ouvrage ou de leurs délégués obéit à certaines règles qu'il faut connaître pour pouvoir avoir la chance de se voir attribuer un marché».

Pendant deux jours, l'information sur les marchés publics et la technique de présentation des offres vont être les principaux thèmes développés par Bernard



Une vue de la salle lors du séminaire sur les appels d'offres crédit photo «Adiac»

Olloy, directeur de la formation et des appuis techniques à l'ARMP. La présentation et le fonctionnement de l'ARMP ainsi que l'explication de certaines dispositions contenues dans le guide pratique sur la soumission aux appels d'offres ont meublé la première journée du séminaire. L'ARMP, organe de l'État congolais rattaché à la primature, a, entre autres missions d'assurer la régulation du système de passation des mar-

chés publics et des conventions de délégation de service public.

À ce titre, elle est chargée notamment d'émettre des avis, propositions ou recommandations dans le cadre de la définition des politiques et de l'assistance à l'élaboration de la réglementation en matière de marchés publics et de délégations de service public, contribuer à l'information, à la formation de l'ensemble des acteurs de la commande publique,

au développement du cadre professionnel et à l'évaluation des performances des acteurs du système de passation, d'exécution et de contrôle des marchés publics et délégations de service public, mener les enquêtes et mettre en œuvre les procédures d'audits indépendants, sanctionner les irrégularités constatées dans la passation des marchés publics et délégations de service public, procéder au règlement non ju-

ridictionnel des litiges survenus à l'occasion de la passation des marchés publics et délégations de service public, rendre des avis dans le cadre du règlement à l'amiable des litiges nés à l'occasion de leur exécution. L'ARMP peut être chargée de la réalisation de toute mission relative aux marchés publics ou aux délégations de service public qui lui serait confiée par le gouvernement.

Hervé Brice Mampouya



**LIBRAIRIE**  
LES MANGUIERS

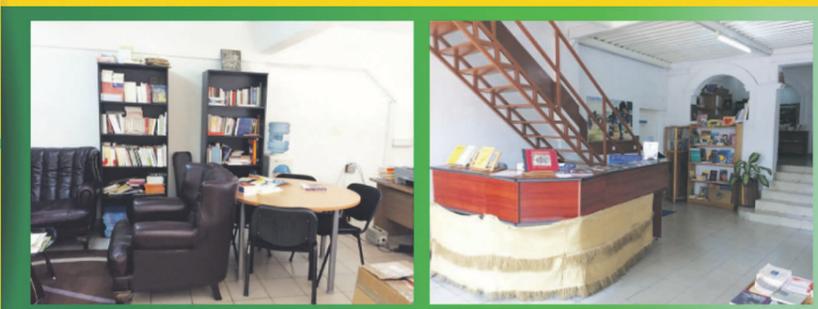
# LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

## SECTEUR ARTISANAL

# Lancement du projet sur le contrôle et le suivi de la santé des artisans et artistes

**Le projet «Prévention des maladies, hygiène, sécurité, environnement (HSE) et protection sociale des artisans de Pointe-Noire et du Kouilou» a été lancé officiellement le 27 janvier en présence de Jean-Claude Demaboud, directeur départemental de l'Agence nationale de l'artisanat (ANA) Pointe-Noire, des administrations concernées, des artistes et artisans.**

Initié par l'association congolaise pour la santé publique et communautaire (ACSPC) et l'association villes et villages propres (AS.V.PRO), qui ont pour chevaux de bataille la prévention des maladies et l'amélioration des conditions de vie des populations urbaines et rurales avec leur pleine participation, ce projet est financé par l'ambassade des États-Unis en République du Congo à hauteur de 75% et les deux ONG initiatrices du projet à 25%.

Le projet HSE a été sélectionné à la suite d'un appel d'offres lancé par l'ambassade des États-Unis dans le cadre de son programme d'auto-assistance par l'entremise d'un fonds d'auto-assistance destiné aux ONG et associations officiellement reconnues par l'État congolais. «La prévention

des maladies, la protection et la promotion de la santé sont les trois fonctions essentielles de la santé publique. Or, les artisans de Pointe-Noire et du Kouilou exercent leurs métiers dans des conditions qui ne leur garantissent pas la santé et la sécurité au travail. Ainsi, dans un contexte qui se caractérise par l'existence de nombreux facteurs de risques modifiables, la non-maîtrise de règles élémentaires d'hygiène, de sécurité et environnement, l'ignorance des mécanismes de la protection sociale et l'absence d'initiatives de résolution de ces problèmes, il est apparu prioritaire à l'ACSPC et à l'ASVPRO d'accompagner cette couche professionnelle en vue de l'amélioration des conditions d'hygiène, sécurité, environnement et protection sociale à travers une gamme d'activités tout en misant sur leur pleine participation et adhésion», a dit Georges Batala-Mpondo, directeur exécutif de l'ACSPC.

Selon lui, les objectifs poursuivis par ce projet consistent à rendre obligatoire et de façon permanente le bilan de santé chez les artisans de Pointe-Noire et du Kouilou, organiser des campagnes de sensibilisation et des séances de causeries éducatives auprès de la population ciblée et



La tribune officielle lors du lancement du projet / crédit photo «Adiac»

des principaux bénéficiaires du projet, organiser des séminaires sur la gestion d'entreprises artisanales, la notion d'hygiène, sécurité, environnement et protection sociale. Le bilan de santé annuel, le dépistage fortuit des maladies professionnelles et autres chez les artisans, l'orientation des malades dépistés vers les centres appropriés sont entre autres des actions à mener. Car prévenir les maladies professionnelles chez les artisans et artistes pour leur

bien-être physique et social est nécessaire en vue d'atteindre les objectifs fixés. Pour ce faire, le projet prévoit l'élaboration d'un fichier par secteur d'intervention et par secteur d'implantation des artisans, la campagne de dépistage des maladies auprès des artisans regroupés, la prise en charge psychologique de certains malades, la campagne de sensibilisation et des causeries éducatives sur les thématiques et pathologies graves, la campagne

médiatique et la formation des pairs sur la gestion d'entreprises artisanales, l'hygiène, sécurité et environnement et protection sociale. En lançant officiellement le projet, Jean-Claude Demaboud, directeur départemental de l'ANA, principal partenaire au projet, a garanti sa disponibilité et son soutien au projet qui va contribuer à l'amélioration des conditions d'hygiène et de santé des artisans.

**Hervé Brice Mampouya**

## ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

# Les agents de l'ordre et le personnel carcéral édifiés sur la détention

**L'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) a organisé du 27 au 28 janvier à l'intention des policiers, gendarmes et agents pénitentiaires évoluant dans la capitale économique un atelier sur la détention.**

Financé par l'Union européenne, cet atelier a été animé par Georges Nguila, chef d'antenne de l'OCDH à Pointe-Noire, Jérôme Magnokou, directeur départemental des droits humains et libertés fondamentales de Pointe-Noire et Clément Mankita, substitut général près la cour d'appel de Pointe-Noire.

Cette session de formation a eu pour objectif d'échanger avec les agents qui évoluent dans les lieux de détention (commissariat, brigade de gendarmerie) et la Maison d'arrêt. En effet, de nombreux cas de violation de la loi en matière de détention enregistrés dans les geôles et lieux de détention ont guidé les organisateurs à tenir cette session pour améliorer ces mauvaises pratiques décriées et rendre ainsi toute sa dignité à la personne détenue.

La définition et caractéristiques des droits de l'homme, les violations des droits de l'homme, la protection des citoyens contre la torture, la légalité en matière d'arrestation et détention de personnes, la compétence univer-



Une vue de la salle lors de l'atelier sur la détention / crédit photo «Adiac»

selle et le mandat de la CPI face aux violations graves des droits humains, la collaboration ONG et agents de l'État dans la défense et la protection des droits de l'homme et des victimes, l'arrestation de prétendus combattants de la liberté ont été les différentes sessions animées au cours de ces deux jours d'échange et de partage. En s'appuyant sur la Constitution congolaise et les textes internationaux ratifiés par le Congo tels la Charte des Nations unies du 24 octobre 1945, la Déclaration universelle des droits

de l'homme du 10 décembre 1948, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples du 26 juin 1981, la Charte de l'Unité nationale et la Charte des droits et des libertés du 29 mai 1991, Jérôme Magnokou a défini les caractéristiques et fondements des droits de l'homme. Pour Jérôme Magnokou, il faut concilier l'action de la force publique avec les droits de l'homme. Aussi a-t-il précisé que les textes non ratifiés par un pays ne peuvent s'appliquer dans ce pays.

Intervenant sur la violation des

droits de l'homme comme étant un acte commis par ignorance ou volontairement par une personne ou un groupe de personnes relevant de l'État ou se réclamant de l'État dans le but de faire du mal, la violation peut être individuelle (torture, arrestation arbitraire et illégale, exécution sommaire et extrajudiciaire), etc, tout comme collective tels les massacres, Georges Nguila a insisté sur la dissociation qui doit prévaloir entre le droit coutumier ou bantou et l'application du Code de procédure pénale pour éviter de

commettre des violations inconsciemment et d'ajouter que les violations des droits de l'homme sont imputables à tous ceux qui outrepassent les limites de la loi. Développé par Clément Mankita, substitut général près la cour d'appel de Pointe-Noire, le thème la légalité en matière d'arrestation et détention de personnes a fait l'objet de débats enrichissants entre le juriste et les agents de la force de l'ordre sur les incompréhensions récurrentes constatées souvent par méconnaissance de la loi entre la force publique et le parquet concernant la détention. L'application stricte du code de procédure pénale doit guider tout le monde pour éviter des abus et les dérives tels les gardes à vue prolongées hors délai légal. « La personne détenue a des droits que vous devez respecter. Comme le droit que cette personne soit assistée par un avocat depuis l'enquête préliminaire. Soyez rigoureux dans l'exercice de vos fonctions car l'officier de police judiciaire ne répond pas à n'importe quelle injonction », a-t-il dit. À la fin du séminaire, les organisateurs ont souhaité qu'au regard des enseignements reçus que certaines pratiques nées souvent de la méconnaissance de la loi soient bannies pour appliquer la loi qui s'impose à tous.

**H.B.M.**

## NZANGO

# Jean Camille Djimbi prend les rênes de la discipline dans la ville côtière

**Le nouveau président de la ligue départementale de nzango de la ville océane a été élu à l'unanimité, le 29 janvier, lors de l'assemblée générale électorale présidée par la présidente de la fédération congolaise de la discipline, Aminata Sophie Vallerie Cissé, au Complexe sportif en présence du directeur départemental des Sports, Joseph Biangou Ndinga.**



Jean Camille Djimbi, nouveau président élu

Jean Camille Djimbi, malheureux candidat à la dernière assemblée générale, succède à Jean Mousoungou qui n'était pas candidat à sa propre succession. Le nouveau président étant le seul candidat à son poste, il a remporté les 12 voix du corps électoral. Il est élu avec un bureau de 12 membres et présidera la ligue du nzango durant un mandat de 2 ans.

Après son élection, Jean Camille Djimbi a remercié l'assemblée et les électeurs pour la confiance qu'ils lui ont faite. « Nous avons dit dans notre projet de développement que nous mettrons un accent particulier sur la réconciliation, le rassemblement et la reconstruction. Merci pour la confiance, je vous demande d'être des gendarmes prêts à sanctionner les fautifs. Nous allons nous mettre à votre disposition et faire des efforts pour arriver à satisfaire vos attentes », a déclaré le nouveau président qui, dans son projet, entend également mettre en place la sous-ligue Tchimba Nzassi et inciter la jeunesse à la pratique du nzango moderne.

Entre autres missions assignées par la nouvelle ligue, l'obtention d'un siège convenable pour la ligue départementale de nzango de Pointe-Noire, l'implantation des terrains de jeu dans le département, la recherche des sponsors physiques et moraux, des membres d'honneur et bienfaiteurs, l'organisation des nouvelles compétitions. L'organisation normative du championnat départemental en version sénior, junior et cadet en conformité avec le calendrier national. L'organisation de la Coupe de la ville de Tchimba Nzassi, la super coupe départementale, la Coupe de la journée internationale de la femme, la Coupe du roi Mâ Luango. Ce-



Aminata Sophie Vallerie Cissé posant avec le nouveau bureau

pendant, pour la bonne marche de sa structure, Jean Camille Djimbi entend entretenir des relations étroites avec la direction départementale des Sports et la Fédération congolaise de nzango (Féconza).

En effet, satisfaite de la bonne tenue de cette assemblée générale électorale, Aminata Sophie Vallerie Cissé, a appelé les membres élus à plus de dynamisme, à s'unir et à cultiver l'esprit de fair-play. « Cette ligue, c'est vous qui l'aviez élue. Vous êtes autant responsable qu'eux-mêmes. Tout ce que je pourrais vous souhaiter, c'est d'avoir beaucoup de patience parce que le nzango prospérera

mais faites-le dans la discipline et dans l'amour parce que là où les hommes ne sont pas unis, rien ne marche. Travaillez avec ceux qui veulent travailler. Je vous souhaite bon vent », a indiqué la présidente de la Féconza.

#### Les membres du bureau exécutif de la ligue de nzango de Pointe-Noire

Le président Jean Camille Djimbi sera accompagné dans sa mission par Guy Gervais Loukangou, 1<sup>er</sup> vice-président, Pierre Mavoungou Pangou, 2<sup>e</sup> vice-président, Véronique Tsoko, 3<sup>e</sup> vice-présidente. Au poste de secrétaire général, Taid Nzolamesso, secrétaire générale adjointe, Princia

Mingas, trésorière générale, Herculie Miétté. Comme membres, Natacha Moutou et Irène Bahoua. Le commissariat aux comptes est composé de deux membres: premier membre, Charles Baron Mikiemo et deuxième membre, Harlena Koka Nkolo.

Après l'intronisation du nouveau président qui a été salué par le premier vice-président du bureau sortant, la présidente a remis toute la documentation administrative au nouveau bureau exécutif en vue de la bonne application des textes et lois qui régissent la discipline.

**Charlem Léa Legnoki**

## SAISON SPORTIVE 2016-2017

# Les athlètes ponténégrins appelés à plus d'abnégation pour des meilleurs résultats

**L'invite du directeur départemental des Sports et de l'Éducation physique de Pointe-Noire, Joseph Biangou Ndinga, aux sportifs ponténégrins a été lancée à l'occasion de la journée portes ouvertes organisé par sa structure le 29 janvier à l'esplanade du Complexe sportif.**

Les ligues sportives ont répondu massivement à ces retrouvailles avec la présence remarquable de celles des arts martiaux, notamment de catch, taekwondo, kyokushin, Karaté et boxe. D'autres ligues comme celles de l'athlétisme, cyclisme, football, nzango, handball, basket-ball ont été aussi au rendez-vous qui leur a permis d'exhiber leur discipline devant le public pour inciter les jeunes à la pratique du sport.

Revenant sur l'importance de cette journée, Joseph Biangou Ndinga a expliqué aux responsables des ligues que cette journée portes ouvertes revêt une grande importance pour prouver au public que même si la saison sportive 2016-2017 n'est pas encore officiellement lancée en attendant la tenue des conseils fédéraux de toutes les disciplines sportives, les ligues départementales de Pointe-Noire sont déjà en



Des jeunes apprenant le karaté

chantier. « Cette double manifestation n'est que la journée portes ouvertes en réalité et la présentation des ligues sportives. C'est ici l'occasion de dire tout haut et fort qu'au niveau de Pointe-Noire, les ligues existent et aux entraîneurs techniques que chacun apporte sa pierre à l'édifice pour la réussite de cette saison qui ouvre l'olympiade 2017-2020. Je

vous demande d'être dans l'exercice de vos fonctions afin de donner plus de chance et de succès à nos jeunes athlètes ponténégrins », a-t-il indiqué après avoir exprimé sa profonde gratitude à toute l'assistance au nom du ministre des Sports et de l'Éducation physique, Léon Alfred Opimbat.

Joseph Biangou a aussi rappelé aux sportifs l'importance de l'ad-

versaire au sport. « L'adversaire est en réalité un partenaire qui revêt une fonction spécifique circonstancielle le plus respectable qui soit. Ainsi, je suis persuadé que vous participerez à cette saison sportive dans vos championnats départementaux et nationaux dans un esprit chevaleresque respectueux des règles qui les régissent mais nous ne de-

vous pas oublier que le sport est et demeure avant tout un facteur d'unité et de cohésion totale », a-t-il déclaré. Il a, cependant, appelé les entraîneurs techniques et les athlètes de faire taire leurs querelles intestines afin d'observer la discipline et le fair-play pour que cette saison sportive connaisse le succès escompté. De leur côté, les différents responsables des ligues ayant pris part à cette journée sportive ont remercié le directeur départemental des Sport pour leur avoir permis d'exhiber leur discipline devant les autres et le public ponténégrin. « Nous sommes très contents de prendre part à cette journée. Cela nous a permis de montrer au public ponténégrin que nous sommes toujours là malgré les difficultés d'espace pour proumouvoir notre discipline », a indiqué le directeur technique de la ligue de catch, Fulbert Guy Abinya. De même, le directeur technique de la ligue de Kyokushin, Anicet Mouyounga, a souhaité que la prochaine fois qu'on leur accorde plus de temps pour permettre aux jeunes de découvrir leur discipline qui n'est pas assez connue.

**C.L.L.**

## COOPÉRATION

## L'AGOC et l'Ecole de peinture de Poto-Poto envisagent de sceller un partenariat

Le président de l'Association générale des ouvriers du Congo (AGOC), Josué Christopher Bassangatala, a commenté le 31 janvier à Brazzaville, l'ambitieux partenariat à sceller avec l'Ecole de peinture de Poto-Poto.

Ladite coopération portera sur la fourniture des boîtes de peinture et pourra bien s'étendre sur d'autres domaines professionnels.

« J'ai choisi la peinture parce que j'ai une forte expérience en la matière. Nous avons une forte expérience dans la fabrication de la peinture à base du charbon de bois, des copeaux, de tessons de bouteilles, et de matières plastiques jusqu'à la vente. Nous tenons au climat tropical pour adapter la qualité de la peinture que nous fabriquons », a indiqué Josué Christopher Bassangatala.

Initié dans l'art de la peinture par le défunt peintre Lorient Dinga, le président de l'AGOC compte multiplier cette initiative dans tous les départements du Congo pour susciter certaines vocations auprès des jeunes.

C'est ainsi qu'en 2016, l'AGOC s'est attelée au recyclage de soixante-quinze ouvriers peintres. En 2017, l'initiative consistera à renforcer les capacités des plombiers et des mécaniciens ainsi qu'étendre les partenariats.

« Une personne formée est à même d'avoir plus d'initiatives et faire un bon travail », a commenté le président de l'AGOC.

Il entend internationaliser ce projet pour fédérer les initiatives des ouvriers et a lancé un vibrant appel à l'endroit de tous pour le soutien de leurs initiatives. « Nous demandons au ministère de tutelle et aux personnes de bonne volonté de nous soutenir financièrement pour qu'il ait un vrai décollage de nos projets », a conclu Josué Christopher Bassangatala.

Rappelons que l'AGOC compte plus de deux cent cinquante membres et espère élargir ses effectifs dès l'ouverture de ses bureaux de représentations dans les autres départements du Congo, excepté Brazzaville où elle est basée.

Fortuné Ibara

## DROIT HUMANITAIRE

## Des réfugiés rwandais préoccupés par leur sort après la date du 31 décembre 2017

Réunie au cours d'une journée de prières et d'actions de grâces le 29 janvier au camp de Kintelé, au nord de Brazzaville, la Communauté des réfugiés rwandais en République du Congo a, entre autres, sensibilisé les participants à leur situation après la date butoir du 31 décembre prochain

« La date du 31 décembre 2017 qui pointe à l'horizon et qui mettra fin à la situation prolongée des réfugiés rwandais qui ont fui le Rwanda avant 1998 doit être humaine et ordonnée. Elle ne doit pas être une date fatidique et redoutable qui nous aura plongés encore dans un embarras comme celui que nous avons vécu au début de notre exil en juillet 1994 », a lancé d'entrée de jeu le président de cette communauté, Aloys Bayingana.

Selon lui, revendiquer un lendemain meilleur revient aussi à honorer les choix qu'ils ont librement effectués, après la mise en application de la clause de cessation de leur statut de réfugiés, arrêté au 30 juin 2013. Ainsi, trois options alternatives ont été retenues. Il s'agit notamment du rapatriement volontaire, l'intégration locale et la demande d'exemption. Mais pour ceux qui optent pour le rapatriement volontaire, ils le feront librement jusqu'au 31 décembre prochain. Abordant le volet sur la demande d'exemption, les réfugiés se sont félicités des efforts consentis par les autorités impliquées dans cette procédure, dont le Comité national d'assistance aux réfugiés (CNAR) et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfu-

giés (HCR), pour la reprise des entretiens momentanément arrêtés. « Nous aimerions que les évaluations continuent à se faire en toute indépendance, en toute équité, en toute justice et en toute régularité conformément au droit international des réfugiés et des droits de l'homme. Les réponses à ces exemptions ont déjà commencé à sortir à partir du 26 janvier 2017 », a-t-il sensibilisé.

## Plaidoyer pour la libération d'un réfugié incarcéré à la maison d'arrêt

Concernant ceux qui ne seront pas exemptés (qui n'auront plus la protection internationale), la communauté souhaiterait qu'ils soient transférés dans les procédures d'intégration locale sans exiger préalablement des passeports rwandais ou tout autre document d'identité alternatif. « Les 20 ans que nous venons de passer au Congo en parfaite harmonie avec nos frères et sœurs congolais, en participant tous ensemble à l'effort de construction et de développement du pays, nous seraient un atout majeur », souligne-t-il. Encourageant le HCR et le CNAR pour leur rôle dans la libération

d'un réfugié arrêté et détenu longtemps sans jugement, la communauté leur demande de déployer les mêmes efforts en vue de la mise en liberté d'un autre. Selon eux, Jean Léonard Mbarusha, arrêté le 25 mars 2015 continue à croupir à la maison d'arrêt de

paix au Congo et qu'il comble de ses bénédictions toutes les autorités qui ont en charge la gestion de toutes les procédures subséquentes à la cessation du statut de réfugiés rwandais. « Aujourd'hui, nous venons de passer une vingtaine d'années



Une vue des participants à la journée d'actions de grâce ; crédit photo Adiac

Brazzaville, sans jugement. « Sa présomption d'innocence lui donne droit à présenter ses arguments pour l'exemption et à bénéficier d'une justice équitable hors du Rwanda et d'une assistance judiciaire, conformément aux dispositions des différentes conventions qui protègent les réfugiés », ont-ils poursuivi. Rappelons que cette journée des supplications, la troisième du genre après celles de 2014 et 2015 visait à implorer le Tout-Puissant pour qu'il donne la

en République du Congo en parfaite symbiose avec le peuple congolais. Nous osons croire qu'avec ces prières d'aujourd'hui, le HCR fera de son mieux, en collaboration avec l'Etat congolais dont nous ne cessons de louer l'hospitalité, pour nous rétablir dans nos rêves d'espérer à une vie plus humaine, plus juste, plus équitable et juridiquement protégée comme tous autres citoyens du monde », a conclu Aloys Bayingana.

Parfait Wilfried Douniama

## CAN 2017

## Le Burkina en terrain quasi-conquis face à l'Egypte

Demi-finaliste mercredi face à l'Egypte, le Burkina Faso a déjà remporté la bataille de la popularité sur la pelouse du stade de l'Amitié à Libreville à l'heure de défier la défense hermétique des Pharaons en demi-finale de la Coupe d'Afrique des Nations. Seule équipe à ne pas avoir remporté de sacre continental, le Burkina aborde ce match avec plus de certitudes que de pression.

Rions sous la pluie : c'est l'image que Bakary Koné et ses copains ont voulu transmettre mardi matin à l'entraînement commencé sous une grosse averse équatoriale, en présence de nombreux journalistes d'Afrique et d'Europe en majorité acquis à la cause des Etalons.

Car l'équipe de Paulo Duarte -lui-même ancien sélectionneur du Gabon- se sent de plus en plus à la

maison à Libreville, où elle a disputé quatre de ses cinq matches, dans un parcours à l'origine taillé sur mesure pour le pays-hôte, éliminé dès le premier tour.

« On a une grande communauté burkinabè ici. On va profiter de ça, et surtout se lâcher comme si on était à Ouaga », relève le défenseur Bakary Koné. Chauffeurs de taxis ou jardiniers, la diaspora



À la veille de leur demi-finale face à l'Egypte, les Etalons se sont entraînés sous la pluie mais dans la bonne humeur (GABRIEL BOUYS/AFP)

burkinabè de Libreville rêve de voir son équipe atteindre de nouveau la finale de la Coupe d'Afrique des nations quatre ans après un brillant parcours en 2013 seulement stoppé par le Nigeria (1-0).

« Tout joueur a un rêve à réaliser : C'est devenu un objectif pour nous, même si on n'était pas venu forcément pour ça. Mais au fur et à mesure que la compétition avance, nous aussi on nourrit des ambitions », relève Bakary Koné qui coule des jours que l'on devine heureux sous le soleil de Malaga, après des années à Lyon.

'Ils peuvent s'en prendre trois' Avec six buts au compteur, le Burkina devra trouver une faille dans la défense invincible de l'Egypte et son gardien-vétérain Essam El-Hadary (44 ans), qui a empêché le moindre cuir de rentrer dans ses filets jusqu'à présent. « C'est une très grosse performance d'arriver à ce stade de la compétition sans encaisser de but », apprécie en connaisseur le défenseur de Toulouse et du Burkina Steeve Yago. « Mais on a toutes nos cartes à jouer. Ils peuvent en prendre trois demain ! ».

En attaque, Duarte, privé de Jonathan Zongo, peut miser sur la bonne forme des frères Traoré (Alain et Bertrand), la vitesse de Préjuce Nakoulma, et sur son joker Aristide

Bancé, 32 ans, en train de gagner les coeurs et les esprits avec sa modestie et son but libérateur contre la Tunisie samedi dernier. « On veut faire mieux que 2013 ! » proclame le géant (1,93 m).

Jouant quasi à domicile, bien installé dans leur hôtel avec vue magnifique sur l'Estuaire de Libreville et la Pointe Denis, les Etalons disposent d'un jour de récupération supplémentaire par rapport à l'Egypte, qui a peiné dimanche soir contre le Maroc (1-0). « Ce n'est pas une situation idéale mais on n'a pas le choix », résume le sélectionneur argentin Hector Cuper, arrivé avec ses Pharaons lundi dans la capitale gabonaise en provenance de Port-Gentil.

Une blessure au mollet a écarté le milieu de terrain d'Arsenal Mohamed Elneeny tandis que l'attaquant Marwan Mohsen est incertain en raison d'un problème au genou. Un handicap pour l'Egypte qui, si elle n'encaisse pas de but, n'assure pas non plus le spectacle offensif (seulement 3 buts en 4 matches).

Des statistiques un peu tristes qui peuvent aussi expliquer le sursaut de sympathie pour le Burkina, petit poucet face aux Pharaons et leurs sept dynasties de champions d'Afrique (1957, 1959, 1986, 1998, 2006, 2008 et 2010).

Camille Delourme avec AFP